

ATTESTATION 6 %

Attestation relative à l'application du taux réduit de TVA de 6 % en ce qui concerne les travaux

immobiliers se rapportant à des habitations privées en vertu des dispositions de l'A.R. n° 20 fixant

les taux de TVA, tel que modifié par l'A.R. du 18 juillet 1986 et par l'A.R. du 20 octobre 1995.

Le soussigné .....................................................................................................................................

Habitant ............................................................................................................................................

DÉCLARE

1. que les travaux immobiliers effectués qui ont pour objet la transformation, la rénovation, la

réhabilitation, l'amélioration, la restauration ou l'entretien, à l'exclusion du nettoyage, se

rapportent à une habitation privée;

2. qu'il est le consommateur final (propriétaire, locataire, usufruitier).

3. que le bâtiment en question est sis à (adresse)

...........................................................................

...........................................................................

...........................................................................

4. que le bâtiment en question sera effectivement utilisé, soit exclusivement, soit principalement

comme logement privé après l'exécution des travaux décrits ci-dessus.

5. que le bâtiment en question a été occupé depuis plus de cinq ans à partir du moment où la TVA

est devenue exigible.

Fait le ………………………….. à ...................................

Signature :